

## Honnêteté et idéologie dans *Le Misanthrope*

par  
Jesse Dickson

De toutes les pièces de Molière, *Le Misanthrope* (1666) est censé rendre l'image la plus «fidèle» de la société qui fréquente la Cour, et pourtant la pièce est fondée sur une mise entre parenthèses du problème le plus grave pour la noblesse appelée à cette même cour: le poids de l'absolutisme. Devant la censure royale, et vu la pension dont bénéficie l'auteur, ce silence se comprend. Mais il serait intéressant d'étudier, chez les courtisans amis de Célimène, le mécanisme du déni des réalités matérielles et leur transformation esthétique.

Rappelons vite ce que la pièce tait, et que nous savons grâce aux moralistes et aux mémorialistes de l'époque.<sup>1</sup> Aux années 1660 une longue révolution s'achevait, la monarchie se faisait Absolue, aux dépens de sa vieille ennemie, l'aristocratie féodale, et au profit de la bourgeoisie. Déjà en 1666 l'avenir appartenait aux nouvelles élites. Un bourgeois comme Séguier, issu d'une famille d'épiciers, chancelier de France sous Louis XIII et Louis XIV, assure son ascension par un dynamisme économique allié à un «rationalisme organisateur» (Braudel II, 583; Constant 71-86). C'est cette nouvelle classe urbaine qui construit le Paris de XVIIe siècle, y compris, peut-être (ce serait d'une ironie piquante), l'hôtel d'une Célimène. Faisant face à Séguier, Conti, prince de sang, oisif et dépensier, ne veut ou ne peut comprendre que richesses transmises valent moins que richesses croissantes. Vivant de ses rentes à une époque où la circulation accrue de l'or entraîne l'inflation, la vieille noblesse était en plus affaiblie par la longue récession agricole (1660-80), tandis que les grands marchands, qui depuis des siècles payaient les guerres royales, achevaient enfin avec la monarchie «l'état de finance» (Braudel, I, 49-127). En même temps la monarchie réalisait «l'état de justice» (Braudel I, 129-191; II, 330-48; Elias 150). Vue du trône, l'indépendance

seigneuriale confinait parfois à l'anarchie. A moins d'être amusés par des guerres extérieures, les nobles, loin de Paris, se signalaient par une conduite souvent dérégulée et parfois criminelle (Constant 250-56; Lough 68). La mise en place des intendants, les divisions internes de la vieille aristocratie et enfin l'échec de la Fronde princière signalaient la fin des violences nobiliaires.

Cependant, le roi appartient toujours à la noblesse, il en a toujours besoin, pour rehausser sa propre gloire et pour contrebalancer le pouvoir de la bourgeoisie ascendante (Elias 117, 150). Alors, suprême astuce (et cruelle: «Si je l'embrasse, c'est pour l'étouffer»), Louis ressuscite la seigneurie en l'appelant à sa cour et en faisant comme si le vieux lien féodal durait encore. En même temps il lui impose une vie mondaine d'une magnificence qui la fait s'endetter justement auprès d'un maître fournisseur de pensions.

La politique de consolidation monarchique laisse ahurie une noblesse qui depuis des siècles se croit appelée à gouverner avec le roi et qui voit cependant le pouvoir s'accumuler entre les mains royales. La vie de cour reste hiérarchisée, ritualisée à souhait, mais le roi invite l'élite bourgeoise à ses fêtes et, plus grave encore, tire tous ses ministres du tiers état. Le roi garde ainsi un pouvoir absolu tant qu'il prolonge la rivalité entre la bourgeoisie et la vieille noblesse. Celle-ci est donc plongée dans une ambivalence pénible. Les uns coulent leur humiliation dans des mémoires, comme Saint-Simon. Les autres se prosternent, comme le fils du grand La Rochefoucauld, rebaptisé «Grand maître de la Garde-robe». Tous doivent renoncer à l'ancienne éthique guerrière et, en tant que courtisans, subir une reconversion, se transformer en une élite dont la distinction sera de nature plutôt esthétique que morale,<sup>2</sup> dont la fonction sera moins importante que la forme.

Ces réalités désagréables, démenties par les amis de Célémène, nous en prenons conscience grâce d'abord à l'expérience aliénante qu'en fait, bien que de façon le plus souvent indirecte, Alceste. L'absolutisme agit pour ainsi

dire depuis les coulisses. Néanmoins l'oppression se devine par l'omniprésence du Prince dans son absence même, par la conscience qu'on a de son regard, tantôt surveillant, tantôt bienveillant (semble-t-il). A certains instants, la pièce en est aimantée, orientée vers le nord qu'est le trône. A la scène II, 4, à l'instant où il refuse de quitter le salon avant ses rivaux (734-42), Alceste est entraîné dans les coulisses, où se déploie la justice royale à propos d'une «ridicule affaire», et qui semble en fait bien trop mince pour éveiller l'attention royale. Une comparaison rapide avec la scène V,7 du *Tartuffe* s'impose. Là, à propos d'une activité criminelle, on assiste à l'intervention sur scène de la police, force de rétribution. Ici les maréchaux interviennent en coulisses, police préventive, accommodante, pour étouffer une affaire infime, la querelle du sonnet. Alceste veut distinguer entre «la voix de ces messieurs» (II, 6, 761) et la voix royale (769-70). Mais il est clair que la fonction des maréchaux, d'«assoupir (la querelle) en sa naissance» (757), répond au désir d'un roi qui ne relâche jamais sa vigilance à l'égard de la noblesse. L'insignifiance de la querelle est révélatrice: il s'agit d'un roi qui voit tout, qui prévoit tout, qui n'hésite pas à intervenir au moindre signe de perturbation (Elias 128, 197). Alceste doit donc «suivre l'ordre» (759-775). Obligé de se montrer «poli», il finit par faire ce contre quoi il pestait à la première scène de la pièce: embrasser un courtisan flatteur (1161). Dans les années 1660, «polir» veut dire «raffiner», mais aussi «policer» (Robert).

A la Cour le regard du roi peut être favorable parfois. Mais quelles sont les implications de la faveur royale? Arsinoé: «Je voudrais que la cour, par un regard propice, / A ce que vous valez rendît plus de justice / ...On ne fait rien pour vous» (III, 5, 1049-52). Devant Alceste, qui conçoit le mérite selon l'idéal de «service (rendu) à l'Etat» (1054), elle prétend qu'«Un mérite éclatant se déterre lui-même» (1065); mais la notion est démentie par la proposition qu'elle fait de lui procurer «une charge à la cour» en remuant des machines (1076-79). Le noble devenu courtisan ne mérite plus grand-chose par ses actions à une époque où la vieille noblesse est dépourvue de toute fonction administrative.<sup>3</sup> Comme le dit Arsinoé,

dans une observation faite pour apaiser Alceste, mais qui ne fait que mettre en évidence son impuissance, «Tous ceux sur qui la cour jette des yeux propices / N'ont pas toujours rendu de ces fameux services; / Il faut l'occasion ainsi que le pouvoir» (1057-59). C'est le regard du Prince,<sup>4</sup> tantôt policier, tantôt «propice» (de «propitius», «bien disposé, en parlant des puissances surnaturelles», Petit Robert) qui reconnaît ou plutôt qui crée le mérite, et daigne parfois le récompenser. Le courtisan reste donc toujours inachevé: pour avoir le respect de soi, il a toujours besoin de l'approbation royale. Et en 1666, qui peut oublier le terrible sort de Fouquet, puni, dit le Prince dans ses *Mémoires*, pour son «humeur dérégulée» (Louis XIV 86)?

Mais dans *Le Misanthrope* le plus souvent l'absolutisme agit à distance. On y voit assez peu le processus même de la domestication, dans ses détails concrets. Pour expliquer ce refus de la réalité matérielle on pourrait invoquer, en plus de la censure, l'abstraction caractéristique de l'esthétique classique. Mais on aimerait bien voir de quelle façon «l'abstraction» fonctionne, comment elle procède, d'abord pour nier et, plus intéressant encore, pour transformer les urgences du monde pratique, de sorte que le salon de Célimène peut réunir un Alceste qui fait comprendre l'aliénation de la noblesse «de race» et des courtisans vivant dans une suffisance qui touche à une béatitude invraisemblable. Car Oronte et les petits marquis ne se conduisent pas du tout comme des gens vivant à l'ombre de l'Etat, bien au contraire. Comment, alors, expliquer leur intégration, si satisfaite, pour ne pas dire euphorique, à la vie de cour, et qui ne semble pas cadrer avec la toute récente humiliation de la noblesse féodale?

Le travail de l'idéologie consiste à occulter certaines opérations du pouvoir, mais aussi à en magnifier d'autres.<sup>5</sup> La vie mondaine tire le rideau sur la sujétion noble, rien d'étonnant à cela; mais elle trouve aussi les moyens d'embellir cette sujétion. *Le Misanthrope* permet de voir de quelle façon les dissonances courtisanes vont s'amortir, pour se transformer ensuite; c'est par une sorte de filtrage, qui s'appelle «honnêteté», jeu de civilité et de politesse,

conformisme gracieux, «art de plaire à la Cour»,<sup>6</sup> qui est par essence une forme de courtoisie fondée sur la bienséance (Vincent 28-29, note 14). Or les bienséances admettent qu'on représente certains conflits, certaines manoeuvres de courtisan: médisance, rivalités entre soupirants, concurrence entre dames, stratégies pour parvenir. Céliène et Alceste ont chacun un procès sur les bras, et ils en parlent d'une façon qui met en question les moeurs judiciaires. Mais ces questions politiques semblent de petite envergure. En tout cas elles ne concernent pas directement le Prince. Evidemment: il serait on ne plus malséant d'évoquer sur scène les réalités matérielles de la situation de Louis. Une scrupuleuse courtoisie doit gommer toute spécificité touchant les liens entre roi et Cour: relations politiques (tel le système des faveurs conçu pour stimuler la compétition entre les nobles) et relations économiques (la munificence du roi, qui récompense la prosternation des nobles, mais dans le but de les pousser plus loin encore dans une dépense ruineuse). Dans la représentation du salon, les plans matériel et culturel seront donc bien déphasés, sans corrélation immédiate. Les réalités indigentes d'après-Fronde et des années 1660 (impuissance politique, disgrâce de Fouquet, récession agricole, chute des revenus, paupérisation, montée de la bourgeoisie rivale) sont bel et bien occultées. La légèreté aérienne et badine de la conversation mondaine résulte en bonne partie de l'amnésie que s'impose la noblesse et que facilite la pratique de l'honnêteté. C'est pourquoi, surtout pendant la scène des portraits, on est très sensible à l'oubli béant qui sous tend le salon étincelant de Céliène.

Mais il ne s'agit pas d'y voir une opposition simpliste, hiérarchisée, entre réalité et apparence, ni une détermination à sens unique de la vie mondaine par la base matérielle.<sup>7</sup> L'honnêteté n'est pas seulement une élégante censure. C'est aussi une réponse à des questions inconscientes, ou du moins dissimulées (Macherey 17-21). Il faut laisser en suspens la ruine, bien entendu. Mais, mieux encore, ne pourrait-on pas la transmuier, même en faire une valeur? Réponse (dissimulée toujours): il faut la dématérialiser, la «sublimier», en faire une source de prestige. S'il est interdit de parler des réalités qui

préoccupent Mme de Sévigné,<sup>8</sup> au salon l'interdiction n'est pas considérée comme telle, mais plutôt comme la preuve d'une ineffable délicatesse de Goût. Ce goût, c'est le dégoût de la matière, la recherche des nuances infimes, raréfiées, justement immatérielles, c'est la volonté de l'indéfinissable. (Là réside, peut-être, la séduction du « je ne sais quoi ».) L'honnêteté agit comme un gaz qui a une vertu narcotique, elle produit une euphorie gracieuse, elle est l'opium des courtisans. C'est une façon de vivre, dans un imaginaire capiteux, le divorce entre les sphères mondaine et matérielle (Starobinski 46).

Voilà ce qui étonne (même si on sait que le miracle a la vie longue et se produit encore parmi les élites): les courtisans ont réussi à prêter à la comédie mondaine une pleine réalité psychique et culturelle. Une fiction finit ainsi par transformer l'idée de la conversation, la conception et la pratique mondaine de l'amour, enfin toutes les relations sociales (Stanton 135-139). Il n'est donc pas question d'une polarisation réductrice de l'être et du paraître. L'honnêteté n'est pas pure façade. L'idéologie agit sur la matière sociale autant que celle-ci sur celle-là. Elle permet au courtisan de croire avec joie à sa supériorité sur le bourgeois, sur le noble campagnard, tout comme, au sein de la cour, sur le courtisan raté et elle lui permet, grâce à cette croyance, de se conduire effectivement comme un être supérieur. D'où le dynamisme paradoxal du phénomène: fantasme devient conviction, effet devient cause, voilà que se constitue le jeu de l'exclusion que présuppose le prestige et qui, ce faisant, produit la sociabilité particulière dont le courtisan sera la créature.<sup>9</sup>

Les satisfactions d'Acaste en particulier sont intéressantes à cet égard. A la scène III, 1, il passe sur des réalités matérielles de son état, et c'est de façon beaucoup plus concrète que d'habitude, mais quand même en effaçant toute trace de ce qui a produit cet état. Il a « du bien », dit-il (783). Il a de quoi se réjouir si c'est vrai. Mais il ne dit pas s'il emprunte au roi (dont la politique est de faire s'endetter sa noblesse), ou s'il bénéficie d'une pension royale (qu'il faut ensuite par la loi du potlatch dépenser en parade ostentatoire) (Elias 73). Acaste se

targue aussi du «rang que me donne ma race» (785) et prétend «Qu'il est fort peu d'emplois dont je ne sois en passe» (786), ce qui a dû faire sourire les ministres bourgeois qui, depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, (Elias 155-157) occupaient en fait toutes les fonctions judiciaires, ministérielles, administratives, les nobles ne retenant que des charges cérémoniales à la cour.

Cependant la mystification est d'une efficacité remarquable: tout en prétendant à ces «emplois», il fait de l'oisiveté un signe de distinction (739-40). Et s'il possède le «bon goût», ce n'est pas à force de l'avoir acquis par l'étude, ce n'est pas grâce à l'éducation, mais parce qu'il lui est donné «naturellement» de «juger sans étude et raisonner de tout» (791-92), don de nature plutôt que produit. On y voit la nature magique du prestige et sa valeur de fétiche (Mannoni 10-22). Il y a sans doute parallèle ici entre le social et le psychique. Car il est invraisemblable que le courtisan-type Acaste ne voie pas la ruine de la noblesse, ou qu'il croie encore au pouvoir de son ordre social. Ce n'est pas d'hier que date le déclin de la noblesse féodale. Or n'est-ce pas parce qu'il voit cette ruine en face et ne peut plus croire au pouvoir aristocratique qu'il a besoin du fétiche du prestige? Ce n'est qu'en conservant le prestige qu'il peut à la fois admettre et désavouer sa sujétion, en acceptant (et pourvu) que le roi la naturalise et la transforme en une valeur, que le courtisan Acaste appelle être «bien auprès du maître» (III, 1, 802).

Voilà pourquoi Oronte et les marquis se félicitent de «faire figure» auprès du roi, et pourquoi cette gloire les enivre (I, 2, 289-92; II, 4, 567, 739). Et à la cour, c'est bien entendu l'honnêteté qui médiatise les relations entre le roi et son sujet Oronte: «(Le roi) m'écoute, et dans tout il en use, ma foi, / Le plus honnêtement du monde avec moi» (291-92). Les opérations spécifiques, juridiques et financières, par lesquelles le roi réalise cette transformation, ainsi que ses intentions secrètes et sa stratégie, restent enveloppées dans l'honnêteté, que lui-même considère d'ailleurs comme une forme de diplomatie machiavélique. Dans ses *Mémoires* de 1662, le roi souligne

l'emploi politique qu'il en fait: «Cette société de plaisirs, qui donne aux personnes de la cour une honnête familiarité avec nous, les touche et les charme plus qu'on ne peut dire. (...) Par là, nous tenons leur esprit et leur cœur quelquefois plus fortement peut-être que les récompenses et les bienfaits».<sup>10</sup> Ainsi, pendant que le misanthrope boude la cour au nom d'une franchise passée, les courtisans du salon de Célimène peuvent faire comme si la Fronde ne s'était pas produite et en satellites heureux peuvent s'en aller papillonner autour du Prince, dans une honnête ivresse.

Jesse Dickson  
Miami University

#### Notes

<sup>1</sup>Survol rapide: voir Braudel II, 4e partie, chapitre II, et Lindenberg 57-72, sur la confusion idéologique de l'époque.

<sup>2</sup>Nous adoptons la perspective de J. Starobinski, qui voit une évolution de la vie mondaine la grande noblesse dans un sens esthétique 16-34, 211-29. Voir aussi J.-M. Apostolidès 46-55. Comparer M. Gutwirth 84-88. Sur la situation politique du salon de Célimène, voir P. Szondi 13-55.

<sup>3</sup>Il y a l'armée, mais de moins en moins de familles nobles ont les moyens de financer une telle carrière. Lough 72-73, et Constant 34-35.

<sup>4</sup>On ne peut assez insister sur l'importance du regard du prince. Voir Greenberg.

<sup>5</sup>Nous empruntons à Marx la définition de l'idéologie donnée dans *Le XVIII Brumaire de Louis Bonaparte* (68-74). Dans ses révolutions la bourgeoisie (a) dissimule la bassesse matérielle de ses intérêts de classe et (b) magnifie la lutte en se comparant à la république romaine. Mais le

recours à de telles opérations n'est réservé ni à cette époque, ni à cette classe.

<sup>6</sup>On prend le mot dans le sens esthétique mondain que lui donne le Chevalier de Méré, sans le sens moral que lui attribue en plus le bourgeois Nicolas Faret.

<sup>7</sup>Pour des analyses récentes du matérialisme «vulgaire», selon lequel la réalité matérielle est toujours la base déterminante des configurations culturelles, voir Ferguson 448-476, 539-573.

<sup>8</sup>Dans sa correspondance des années 1664-68, Mme de Sévigné ne passe pas sous silence le procès de Fouquet (1664), ni le séjour en Bastille de Bussy-Rabutin (1665-66), ni la guerre en Flandre (1667), ni la vérification des tires de noblesse, ni certaines questions de rentes et d'argent à prêter (1668).

<sup>9</sup>Voir Bourdieu 25, où il est question de l'action du prestige dans le système scolaire d'aujourd'hui: «Les différences officielles que produisent les classements scolaires tendent à produire (ou à renforcer) des différences réelles en produisant chez les individus classés la croyance, collectivement reconnue et soutenue, dans les différences et en produisant ainsi les conduites destinées à rapprocher l'être réel de l'être officiel».

<sup>10</sup>Louis XIV 134. Voir aussi 64: «Ainsi l'on pourrait dire qu'en se dispensant également d'observer les traités, à la rigueur on n'y contrevient pas, parce qu'on n'en a point pris les paroles à la lettre, quoiqu'on n'ait pu employer que celles-là, comme il se fait, mais d'une autre sorte, dans le monde en celles des compliments, absolument nécessaires pour vivre ensemble, et qui n'ont qu'une signification bien au-dessous de ce qu'elles sonnent».

Ouvrages Cités ou Consultés

- Apostolidès, Jean-Marie. *Le Roi-machine* (Paris: Minuit, 1981).
- Bourdieu, Pierre, *La Distinction*. (Paris: Minuit, 1986).
- Braudel, Fernand. *Histoire économique et sociale de la France*. 4 tomes (Paris: P.U.F., 1979).
- Constant, Jean-Marie. *La Vie quotidienne de la noblesse française aux XVIIe et XVIIIe siècles*. (Paris: Hachette, 1985).
- Elias, Norbert *The Court Society*. (New York: Pantheon, 1983).
- Ferguson, Priscilla Parkhurst et al. *The Sociology of Literature*. Spec. issue of *Critical Inquiry* 14.3 (1988): 421-660.
- Greenberg, Mitchell. «Tartuffe and The Scandal of Insight». *Subjectivity and Subjugation: The Family Romance of French Classicism* (Forthcoming from Cambridge U.P.).
- Gutwirth, Marcel. «Visages d'Alceste». *Oeuvres et critiques* VI, 1 (1981).
- Lindenberg, Daniel. «La Fin d'un monde». *Alceste et l'absolutisme*. Ed. Jean-Pierre Vincent et al. (Paris: Galilée, 1977).
- Lough, John. *Introduction to Seventeenth-Century France*. (New York: McKay, 1969).
- Louis XIV. *Mémoires*. Ed. J. Longnon. (Paris: Tallandier, 1987).
- Macherey, Pierre. *Pour une théorie de la production littéraire*. (Paris: Maspéro, 1980).

Mannoni, Octave. *L'Autre scène ou clefs pour l'imaginaire*. (Paris: Seuil, 1969).

Marx, Karl. *Le XVIII Brumaire de Louis Bonaparte*. Tr. Gérard Cornillet. (Paris: Messidor, 1984 et New York: McKay, 1969).

Sévigné, Madame de. *Lettres*. (Paris: Gallimard, 1953).

Starobinski, Jean. «La Rochefoucauld ou la morale substitutive». *Nouvelle Revue Française* 163-164 (1966): 16-34, 211-229.

Szondi, Peter. «Molière dans la perspective d'une lecture sociologique». *Alceste et l'absolutisme*. Ed. Jean-Pierre Vincent et al. (Paris: Galilée, 1977).